

Propos liminaire

A Paris, le 30 avril 2024

Appel à la reconnaissance financière des agents mobilisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 24)

Groupe de travail « JOP 2024 » du 30 avril 2024

Le 30 avril s'est tenu un groupe de travail (GT), présidé par Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines (SRH), accompagnée de la coordinatrice JOP 24 pour le ministère et de la représentante des IGAPS.

L'objectif de ce GT était de présenter la synthèse des informations remontées des Directions Départementales Interministérielles (DDI) concernées par les JOP 24, visant à identifier les agents directement impactés par l'organisation des JOP 24.

Avant d'entamer cet ordre du jour, **FO Agriculture** a souhaité faire part aux représentants de l'administration des préoccupations des agents en matière d'octroi de la prime prévue à l'occasion de cet événement.

Mesdames les représentantes de l'administration, chers collègues,

En écho aux différentes motions portées en CSA locaux, **FO Agriculture** souhaite vous faire part des éléments suivants : Les agents des DDPP concernés par la modification de l'organisation de leur travail à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 souhaitent exprimer leurs inquiétudes concernant le montant des primes qui leur seront attribuées par leurs ministères d'appartenance, et en particulier aujourd'hui pour ce qui concerne le MASA. En effet, alors qu'ils sont les premiers concernés et qu'ils le seront encore plus fortement sur la période à venir pour assurer un important volume de contrôles et garantir la sécurité sanitaire, la santé et la protection animale, ils demeurent dans l'incertitude.

L'absence totale d'ouverture dans la discussion, permettant de préciser factuellement la compensation financière des agents des DDPP en contrepartie des efforts exigés, est incompréhensible ! Pourtant, il leur a déjà fallu renoncer à leurs congés, accepter des astreintes et revoir l'organisation de leurs services et de leur vie personnelle.

Cette situation témoigne d'un manque de reconnaissance de la forte mobilisation de ces agents, alors que certaines directions ont déjà commencé à intensifier leurs contrôles, en imposant par ailleurs des webinaires, des formations, des réunions, etc. En particulier, les agents des DDI d'Île de France ont déjà réalisé plus de la moitié de l'engagement 2024 (4500 inspections réalisées sur un total de 9800), et le travail sera encore plus important pendant la période estivale avec un taux de présence de 100 %, leur mobilisation les week-ends et lors d'astreintes en soirée, voire de nuit.

Les autorités ministérielles exigent une forte mobilisation des agents mais refusent de communiquer le budget qu'elles leur attribueront, alors qu'ils le méritent. L'inégalité de traitement des agents des DDPP par rapport à leurs collègues policiers et des douanes, qui eux ont obtenu des réponses, met en lumière une discrimination intolérable.

Le travail des agents des DDPP, qui sont aussi vos agents, doit enfin être reconnu à sa juste valeur dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques !

À deux mois de l'échéance, les agents souhaitent connaître le montant de la prime qui leur sera octroyée avant d'entrer dans la période des jeux. Le retour d'expérience suite aux crises notamment de l'IA ou du COVID montre l'insuffisance de la reconnaissance financière vis-à-vis de la mobilisation des agents.

FO Agriculture souhaite des engagements chiffrés préalables sur le montant des primes !

Merci pour votre attention.



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



L'équipe FO Agriculture